



GESTION DES RELATIONS SOCIALES POUR LES MANAGERS

INTERVENANT

Me Benjamin RENAUD,
Avocat spécialiste
en droit du travail

MODALITÉ

Durée :
1 Jour (7 heures)

Date et horaires :
A définir
sur mesure

Lieu :
Dans vos locaux
Ou au cabinet

Coût :
Devis individualisé
Préparé à la demande

PUBLIC

Chefs d'entreprise, Directeurs
d'établissement

Tous managers

CONTACT

Le Prémium (2ème étage)

131 Blvd Stalingrad 69624
VILLEURBANNE Cédex

Tél. : 04 26 84 67 67
Fax : 04 26 84 67 60

formation@renaud-
avocats.com

www.renaud-avocats.com

OBJECTIFS

Comprendre le rôle et les pouvoirs de chaque instance représentative du personnel
Connaître les obligations de l'employeur à l'égard des différentes I.R.P. et le cadre formel de gestion de celles-ci

Identifier les droits individuels des représentants du personnel et les contraintes liées à leur statut

Acquérir les réflexes juridiques et comportementaux apportant fluidité et sécurité aux relations sociales

PROGRAMME

MATIN : LES BASES JURIDIQUES

Identifier le rôle et les attributions de chaque Instance Représentative du Personnel

- Cartographie des instances représentatives du personnel
- Identifier le rôle de chaque instance
- Savoir anticiper et gérer l'intervention de chaque instance dans le fonctionnement de l'entreprise

Assurer le fonctionnement des instances

- Animer les réunions avec les I.R.P. : DP, CE, CHSCT
- Mettre à disposition les moyens matériels requis

Respecter le statut des représentants du personnel

- Liberté de déplacement, réunions, tracts : connaître les règles et gérer les problèmes pratiques
- Gestion des heures de délégation
- Gestion de carrière des protégés
- Evolution ou rupture du contrat de travail d'un protégé

APRES MIDI : LES CAS PRATIQUES REELS

Traitement interactif d'une série de mini-cas pratiques réels permettant de mettre en œuvre et en perspective les connaissances acquises lors de la matinée.